



VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

Partenaire de l'opération

Hauts-de-France
PROPRES

Ensemble,
nettoyons notre région !

www.hautsdefrance-propres.fr

GUIDE DU TRI - Édition spéciale



Tous les déchets ramassés dans la nature, sont triés pour être valorisés.

Les 22, 23 et
24 MARS 2019

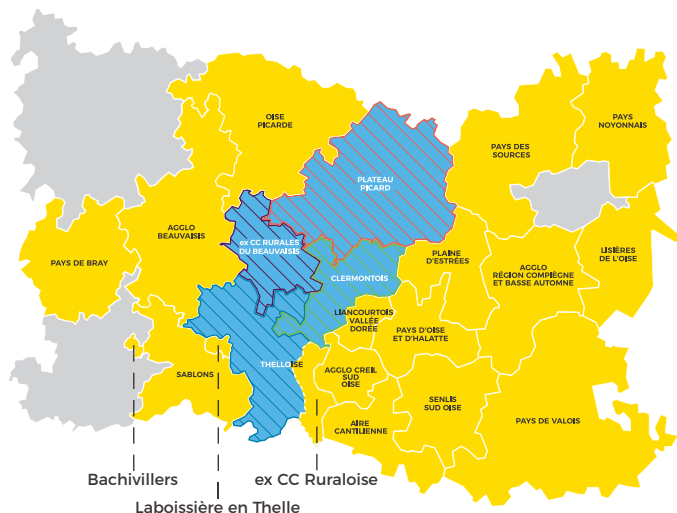
JOURNÉES DE RAMASSAGE DES
DÉCHETS DANS LA NATURE



→ LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Ils sont à mettre dans les **CONTENANTS ADAPTÉS**. En fonction du lieu, il faut vérifier sur quelle zone on se trouve et respecter les consignes de sa commune : **les consignes de tri sont différentes selon votre secteur géographique.**

ATTENTION : lorsque les emballages (ou papiers) ne sont pas vidés ou sont souillés, abîmés... ils ne peuvent pas être recyclés.



1 SEUL CONTENANT pour tous les papiers et tous les emballages + Les consignes de tri élargies



Papiers, emballages en carton, emballages métalliques, briques alimentaires et emballages plastique



Tous les autres emballages en plastique et métalliques

Agglo de la Région de Compiègne et de la Basse Automne • Agglo Creil Sud Oise • Agglo du Beauvaisis (hors ex Rurales du Beauvaisis) • CC de l'Aire Cantilienne • CC de la Plaine d'Estrées • CC de l'Oise Picarde • CC des Lièrès de l'Oise • CC du Pays de Bray • CC des Pays d'Oise et d'Halatte • CC des Sablons • CC du Liancourtois, La Vallée Dorée • CC du Pays de Valois • CC du Pays des Sources • CC du Pays Noyonnais • CC Senlis Sud Oise • ex CC la Ruraloise (aujourd'hui appartient à la CC Thelloise) • Bachivillers • Laboissière en Thelle

CONTENANT 1 - Les papiers et les cartons

CONTENANT 2 - Les emballages



Papiers et emballages en carton

1

2



Emballages métalliques, briques alimentaires et emballages plastique (uniquement les bouteilles, bidons et flacons)

*Les nouvelles consignes de tri seront déployées sur les Communautés de Communes entre avril et décembre 2019.
CC Thelloise (hors ex CC Ruraloise) • CC du Plateau Picard • CC du Clermontois • ex CC Rurales du Beauvaisis

→ LES EMBALLAGES EN VERRE

Ils seront à mettre dans les CONTENEURS À VERRE des communes, sauf les bris de verre (vitres, vaisselles...).



→ LE RESTE (TOUT CE QUI NE VA PAS DANS LE TRI)

Les ordures ménagères (ce qui ne va pas dans le tri) sont à mettre dans les BACS OU SACS RÉSERVÉS AUX ORDURES MÉNAGÈRES.

Les emballages, les papiers et les cartons ramassés en bord de routes, sur les chemins, dans les rues... Lorsqu'ils sont ABÎMÉS, SOUILLÉS, HUMIDES, REMPLIS OU PAS VIDÉS ne peuvent pas être mis dans le tri.

Dans ce(s) cas, il faut les mettre dans les ordures ménagères.



→ LES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS DANGEREUX

Les objets lourds ou volumineux, D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), déchets dangereux, lampes, piles... ne doivent PAS ÊTRE MIS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.



Ils sont à déposer en déchetteries avec les cartes spécialement remises pour l'opération (voir date de validité). Ces cartes doivent être retournées à la fin de l'opération.



→ LES AUTRES DÉCHETS

Les autres déchets trouvés (tas de gravats, pneus, carcasses de voiture...) doivent être signalés à la communauté de communes pour être traités et envoyés vers la filière de traitement adaptée.

→ QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE DU SMDO ?

LES EMBALLAGES ET PAPIERS seront recyclés dans notre centre de tri des collectes sélectives.

LES ORDURES MÉNAGÈRES seront valorisées en énergie.

LES AUTRES DÉCHETS seront envoyés vers les filières de traitement adaptées.

→ UNE ACTION EN PARTENARIAT

De nombreuses Communautés de Communes et les Agglomérations du SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise) ont voulu participer à cette action volontaire de nettoyage de la nature.

Cette opération permet de nettoyer la nature mais aussi de mesurer les conséquences des actes d'incivisme des habitants non respectueux de l'environnement.

Le SMDO, votre service intercommunal de valorisation des déchets, propose des solutions de recyclage et de traitement et agit pour la valorisation maximale des déchets sur son territoire.



VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

Hauts-de-France
PROPRE

Ensemble,
nettoyons notre région !

www.hautsdefrance-propres.fr